

Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens

Mélanges offerts à Bernard Liou

Textes rassemblés par Lucien Rivet et Martine Sciallano



éditions monique mergoil
montagnac
2002

Tous droits réservés
© 2002



Diffusion, vente par correspondance :

Editions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
F - 34530 Montagnac

Tél/fax : 04 67 24 14 39 - portable : 06 73 87 13 91
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 2-907303-68-6
ISSN : 1285-6371

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Editions Monique Mergoil.

Texte : auteurs
Saisie, illustrations : *idem*
Rédaction, mise en page : Sylvie Saulnier et Lucien Rivet
Maquette : Editions Monique Mergoil
Couverture : Editions Monique Mergoil
Impression numérique : Maury SA
21 rue du Pont-de-Fer, BP 235
F - 12102 Millau cedex

Sommaire

<i>Préface (Lucien RIVET et Martine SCIALLANO)</i>	9	Robert ÉTIENNE	Prosopographie monumentale, prosopographie amphorique. Le cas des Ocratii	119
Patrice POMEY		Élisabeth DENIAUX	Recherches sur le transport maritime dans la Méditerranée orientale : les affaires de Patiscus (51-43 av. J.-C.)	121
Remarque sur la faiblesse des quilles des navires antiques à retour de galbord	11	Dominique PIERI	Marchands orientaux dans l'économie occidentale de l'Antiquité tardive	123
Sabrina MARLIER		Enrique GOZALBES CRAVIOTO	Notas sobre las relaciones hispano-tingitanas en la antigüedad clásica	133
La question de la survivance des bateaux cousus de l'Adriatique	21	Claude DOMERGUE, Christian RICO	À propos de deux lingots de cuivre antiques trouvés en mer sur la côte languedocienne	141
Jean-Marie GASSEND		Henri AMOURIC, Éric DULIÈRE, Florence RICHEZ, Lucy VALLAURI	En rade de Villefranche	153
Navires de Saint-Gervais, des Laurons, de Cavalières, etc.	33	José Maria BLÁZQUEZ	El comercio hispano con el norte de África y el Oriente desde el comienzo de la Antigüedad hasta el siglo VIII	159
Claude SANTAMARIA		Moisés DÍAZ GARCÍA, Pedro OTIÑA HERMOSO	El comercio de la Tarragona antigua : importaciones cerámicas entre el siglo III a.C. y la dinastía julio-claudia	171
Épave Chrétienne "E" à Agay, commune de Saint-Raphaël (Var).	35	Michel BONIFAY, Claudio CAPELLI, Luc LONG	Recherches sur l'origine des cargaisons africaines de quelques épaves du littoral français	195
Michel L'HOURL, Elisabeth VEYRAT		Frédéric MARTY	Aperçu sur les céramiques à pâte claire du golfe de Fos	201
Au carrefour des influences maritimes de l'Europe moderne : les épaves de la Natière	43	Armand DESBAT	Quelques témoins de l'importation de sigillée orientale A à Lyon	221
Max GUÉROUT		Thierry MARTIN	Le rayonnement aquitain des présigillées augustéennes du bassin de l'Aude	223
L'épave du Patriote à Alexandrie (Égypte)	51			
Éric RIETH				
À propos d'un bateau-citerne du delta du fleuve Godavari (Andhra Pradesh, Inde) dessiné par F. E. Pâris (1806-1893). Note d'architecture navale comparée	67			
Philippe RIGAUD				
L'inventaire de la galéasse de Philippe de Comynes (Marseille 1491)	71			
François SALVIAT				
Les ports de l'Atlantide dans le <i>Critias</i> de Platon	79			
Francisca PALLARÉS				
I porti antichi della Liguria di Ponente : l'esempio di Albenga	85			
Claude VELLA				
Évolution paléogéographique du littoral de Fos et du delta du Rhône : implications archéologiques	103			
Christian GIROUSSENS				
À propos des étangs de Fos et d'Istres : deux entrepôts à sel à Port-de-Bouc au XVI ^e siècle	115			

Philippe BET, Anne DELOR Les premiers ateliers céramiques de type méditerranéen en Auvergne, l'exemple des officines de sigillée	235	Cèsar CARRERAS MONFORT, Piero BERNI MILLET Microspatial relationships in the Laetanian wine trade : shipwrecks, amphora stamps and workshops	359
Kristell CHUNIAUD Le groupe des ateliers de potiers de Ligonnes à Lezoux (Puy-de-Dôme), un champ d'étude pour les questions relatives à l'organisation de la production céramique en Gaule romaine	243	Rosario GARCÍA GIMÉNEZ, Michal OREN PASCAL, Darío BERNAL CASASOLA Las ánforas como indicadores del comercio entre el sur de <i>Hispania y Iudaea</i>	371
Lucien RIVET Céramiques communes engobées et imitations de campaniennes et de sigillées italiennes de Fréjus (Var), de la fin du I ^{er} siècle avant notre ère et du I ^{er} siècle de notre ère	249	Pau MARIMON RIBAS La importancia de la <i>Gallia Lugdunensis</i> en la distribución de los productos béticos hacia el norte del Imperio	379
Michel PASQUALINI Le pot de chambre : une forme particulière du vaisselier céramique dans la maison romaine entre les I ^{er} et III ^e siècles de notre ère	267	Daniel ROUQUETTE Une représentation de phare sur une estampille amphorique ou doliaire de Narbonne	389
Miguel BELTRÁN LLORIS Un rasgo de la colonización itálica : la fabricación de morteros en la <i>Hispania</i> tardorrepública (valle del Ebro)	275	Stefania PESAVENTO MATTIOLI Una produzione norditalica di anfore bollate	391
Jean-Christophe TRÉGLIA <i>Flanged bowl</i> Hayes 91 : simple bol décoré, mortier ou râpe ?	287	Iwona MODRZEWSKA-PIANETTI Due anfore bollate del Polesine	395
Yves RIGOIR Petit bestiaire sur DS.P.	291	Eduard GARROTE SAYÓ Les timbres sur amphores à huile de Bétique en Narbonnaise	403
Daniela GANDOLFI Una bottiglia-mercuriale Isings 84 con bollo C. EVHODIA dal Civico Museo Archeologico di Ventimiglia (Liguria, Italia)	295	Carmen ARANEGUI GASCÓ Las ánforas con la marca ΜΑΓΩΝ	409
Guillermo PASCUAL BERLANGA, Albert RIBERA I LACOMBA Las ánforas tripolitanas antiguas en el contexto del Occidente Mediterráneo	303	Juan Aurelio PÉREZ MACÍAS La <i>figlina</i> de Pinguele (Espagne)	417
André TCHERNIA L'arrivée de l'huile de Bétique sur le <i>limes</i> germanique : Wierschowski contre Remesal	319	Adrian ARDET Probabilités de la présence d'amphores de type "Gauloise" 5 en Dacie romaine	423
Michel CHRISTOL Marchands gaulois et grand commerce de l'huile de Bétique dans l'Occident romain ; quelques données provenant des amphores	325	Patricia SIBELLA Promontoire d'Uluburun, Turquie : amphores non identifiées	425
Genaro CHIC GARCIA <i>DEGVSTATIO</i> o <i>RECOGNITIO</i>	335	Ramón JÁRREGA DOMÍNGUEZ Nuevos datos sobre la producción anfórica y el vino de <i>Tarraco</i>	429
Stefanie MARTIN-KILCHER <i>Lucius Uritius Verecundus</i> , négociant à la fin du I ^{er} siècle, et sa marchandise découverte à Mayence	343	Jaap van der WERFF Old and new evidence on the contents of Haltern 70 amphoras	445
Tamás BEZECZKY Brindisian olive oil and wine in Ephesos	355	Montserrat COMAS SOLA, Jordi JUAN TRESSERAS La production du vin dans deux <i>domus</i> de la ville romaine de Baetulo. Analyses archéobotaniques et de résidus organiques	451
		Marinella PASQUINUCCI, Simonetta MENCHELLI Anfore picene e paesaggio agrario : alcune considerazioni a proposito dell'ager Firmanus	457

Marie-Claire AMOURETTI	Gilles SAURON
Découvertes archéologiques récentes sur les moulins et pressoirs romains de Provence	Naissance et mort d'un genre pictural éphémère : la mégalographie
465	511
Denis FONTAINE	Jean-Marie PAILLER
<i>De Frvtym</i> (Flash Back)	<i>Sagitta</i> . Les noms de la flèche
471	517
Christian GOUDINEAU	Jacques GASCOU
Les mystères de la lieue gauloise	Les Flaminiques de Livie à Vaison-la-Romaine
473	521
Daniel BRENTCHALOFF	Jean GUYON
Un nouveau milliaire de Tibère sur la <i>uia Aurelia</i>	Jeu de puzzle au Musée Calvet à Avignon : deux pièces antiques à replacer au linteau de l'église Saint-Eutrope d'Orange
479	527
George B. ROGERS	Henri LAVAGNE
La route romaine d'Aix-en-Provence au Rhône Nouvelles hypothèses	Zénobie et Tétricus dans le triomphe d'Aurélien
483	535
Vassiliki GAGGADIS-ROBIN	René GIROUSSENS
Une tête inédite découverte au Castelet-Fontvieille	Un contrat de mariage à Istres au XVI ^e siècle
489	541
Antoine HERMARY	Sabine FAUST
Une tête en ivoire du musée d'Istres	Steindenkmäler aus dem gallo-römischen Tempelbezirk von Tawern
493	545
Martine SCIALLANO	Anne ROTH CONGÈS
Oh ! my god !	Où replacer le soffite à caissons du mausolée de Sestino ?
499	551
Victor LASSALLE	Laurence BRISSAUD, Jean-Luc PRISSET
Une imitation de l'orfèvrerie antique au portail de Saint-Gilles ?	Un édifice funéraire sur le site de Saint-Romain-en-Gal
503	567

À propos des étangs de Fos et d'Istres : deux entrepôts à sel à Port-de-Bouc au XVI^e siècle

Christian Giroussens*

Au XVI^e siècle, trois salins de la région d'Istres et de Fos furent mis en exploitation, sur les étangs de l'Olivier, de Lavalduc et d'Engrenier¹. Le sel ainsi récolté était uniquement destiné à être exporté hors du royaume, afin de ne pas concurrencer le grenier à sel de Berre. Ces étangs n'étant pas directement au bord de la mer, se posait donc le problème du stockage et de l'expédition du sel qu'on y récoltait. C'est la raison pour laquelle on constitua des entrepôts au bord de la mer, aux quartiers de la Lèque et de la Baumasse, sur l'actuelle commune de Port-de-Bouc (fig. 1).

1. La situation vers 1540

Notre connaissance de l'activité de ces salins vient en partie de la volonté de François I^{er}, en 1541, de les faire exploiter directement au profit de la couronne. La chambre des comptes de Provence fut chargée de faire procéder à l'évaluation des trois étangs, afin d'en dédommager les exploitants expropriés. Il était également envisagé de reprendre un magasin bâti à la Lèque, destiné à stocker la production des salins avant son expédition².

Des experts furent désignés pour estimer l'intérêt pour le roi de prendre directement dans son domaine l'exploitation des marais salants. De leur analyse, il ressort en particulier que l'un des paramètres du coût de la production du sel est le prix du transport à dos de mulet, au tarif suivant, fonction de la distance :

- de Lavalduc à la Baumasse : 2 sous par oule³,
- de Lavalduc à la Lecque : 2,75 sous par oule,
- d'Engrenier à la Baumasse : 1 sou par oule,
- d'Engrenier à la Lecque : 1,5 sou par oule.

Quant au sel d'Istres, il doit être acheminé sur les rives de l'étang de Berre, proche de l'étang de l'Olivier, au lieu-

dit le Cargadou, à un sou l'oule, puis transporté par barque à la Baumasse ou à la Lèque.

En réalité, si ces deux derniers sites paraissent avoir été utilisés simultanément comme lieu de stockage du sel, un seul magasin est mentionné en 1541, situé à la Lèque. Le rapport d'estimation des réparations qui y ont été faites indique que le bâtiment mesure 16 cannes de long sur 6,5 de larges (soit à peu près 32 m sur 13), et qu'il a été couvert avec 10400 tuiles. C'est sans aucun doute pour rapprocher l'entrepôt des étangs, et suite au rapport des experts, qu'il est décidé par la chambre des comptes de faire élever un bâtiment à la Baumasse, dont la construction est mise aux enchères en février 1542. Ce nouvel entrepôt mesurera 18 cannes de long sur 8 de large (36 m x 16 m), avec des murailles de 2 cannes de haut et 3 pans d'épaisseur (soit 75 cm). Une vaste entrée de 9,5 pans de haut sur 9 de large y sera insérée.

2. Les années Extrassère (1566-1579)

Les sources utilisées ne permettent pas de savoir si ce magasin a effectivement été bâti et utilisé dès la fin du règne de François I^{er}. Ce n'est en effet qu'en 1566 que nous retrouvons une attestation de l'exploitation des étangs de Fos et d'Istres, par François Extrassère, qui porte le titre de « *général des salins* ». Il est en charge des salins de Lavalduc, Engrenier et Istres, mais aussi des salins d'Hyères. On trouve chez les notaires d'Istres de nombreux actes qui permettent de retracer une partie de son activité. En 1566, un ménager d'Istres, Antoine Girard, reçoit 15 écus d'or « *pour le tirage de trois cens oulles de sel de l'estaing de la Valduch à l'entrepôt de la Baumasse* ». Guillaume Guimard est engagé, à 3 écus d'or par mois, pour faire le compte du sel qui sera livré à l'entrepôt de la Baumasse⁴.

* 8 rue des Cormorans, 29290 Saint-Renan.

1 Giroussens (Ch.), L'étang de l'Olivier : un salin au XVI^e siècle, dans *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 18, 1996, p. 31-42.

2 Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD), B 1292.

3 Une oule équivaut à environ 110 kg.

4 AD Bouches-du-Rhône, 409 E 17.



Figure 1 — La Lègue et la Baumasse (Beaumassais) sur la carte d'état-major d'Arles de 1884.

La fraude sera un souci constant du propriétaire des salins, comme le montre cette sommation faite au patron de barque Jean Truc de Martigues, chargé de transporter à Marseille 100 oules de sel à prendre « *au bast et rivaige du magasin de la baumasse* », et qui, après avoir commencé son travail, est congédié par Extrassère, au motif qu'après contrôle à son arrivée à Marseille, il manquait du sel.

En revanche, le port de la Lèque n'est visiblement pas utilisé par Extrassère, et ce en raison de l'envasement, qui interdit l'approche des barques. C'est ce que le général des salins expose à Marie de Beaucaire, vicomtesse de Martigues⁵ :

« *A Madame de Martigues. François Dextrassere, conseiller du roy, général surintendant et propriétaire des salins de Prouvence, vous remonstre que à l'emboucheure du port du Martègue à l'endroit de la tour de Bouc, il est ung lieu désert, infrutille, presque tout de roucquas appellé la Lecquo, auquel lieu aultrefois se souloit charger de sel, et à présent le port là où souloient charger lesdites barques est tout ruiné, a présant remply de sables et pierres, de sorte que aucun vaisseau ne se peult approcher audict lieu pour charger aucun sel, qui est cause que le commerce du sel cesse, et au lieu que lesdits vaisseaux viendroient à charger de sel, causant la susdite incommodité, vont quérir le sel au pais despaigne, au grand domaigne du roy et de vos subjectz dudit Martègue, car si ledit port feusse commode, les barques de Martigues feroient grand proffict à conduire le sel aux estrangiers, et les charretiers avec leurs bestes gaigneroient quantité d'argent à conduire sel desdits salins fins audict lieu de la Lecquo.*

(...) *Et que plus ledit lieu ainsi inhabité est grandement subiect aux coursaires et pirattes que pourraient surprendre les patrons et mariniers qui abordent avec leur petit bateau pour prendre d'eau pour provision de leur navires qui sont et abondent à la tour de Bouc, lequel lieu se pourroit acomoder et faire nectoier ledit port et habiter ledit lieu de personnes qui serviroient tant au traffict dudit sel comme à rendre ledit lieu frutille à planter plusieurs sortes darbres, faire des tappeniers, et le tout rendroit grand proffict au service du roy et de voz subjectz et seroit augmentation de maiere velleur à votre visconte de Martegue ».*

Extrassère offre de faire réparer le port et aménager le lieu à ses dépens, si on lui donne toute la juridiction du lieu sur une demie lieue à la ronde. Il ne sera pas entendu, car Marie de Beaucaire, cherchant à faire rattacher à son fief des possessions qui en avaient été séparées depuis un siècle, n'était pas femme à aliéner sa juridiction. L'agent de la vicomtesse note d'ailleurs qu'il serait bon de faire

évincer le détenteur des étangs à sel en l'assignant à la cour.

Quant au sel d'Istres, il ne transite pas le magasin de la Baumasse. Extrassère a en effet fait établir un magasin sur l'étang de l'Olivier et curer le canal en roc situé au Cargadou, utilisé depuis des siècles comme lieu de chargement pour le transport maritime d'Istres. En 1568, Jean Félix est appointé pour faire le chargement de sel aux barques du Cargadou, à 2 florins les 100 oules⁶.

Une quittance de la même année, passée aux frères Girard, ménagers d'Istres, fournit le prix du transport du sel des étangs aux entrepôts :

- de l'étang de l'Olivier au port du Cargadou : un sol l'oule,
- de l'étang d'Engrenier au magasin de la Baumasse : un sou et demi l'oule,
- de l'étang de Lavalduc à la Baumasse : deux sols et demi l'oule.

L'activité de transport du sel de la Baumasse ou du Cargadou fait appel à des patrons de barque de divers lieux, Martigues, La Ciotat, Toulon, Saint-Tropez, la Napoule, Antibes, Nice. Le sel est envoyé à Marseille où se trouve un autre magasin, mais il est parfois directement exporté au Piémont, à la gabelle de Nice. Les autres lieux de destination mentionnés, selon les années, sont l'Espagne et le Dauphiné.

A travers les actes liés à l'activité de François Extrassère, c'est tout un monde qui s'active : les ouvriers chargés du ramassage, les muletiers qui font le transport aux magasins, les patrons de barque qui assurent le transport maritime, et tous les artisans impliqués dans les travaux annexes d'entretien des bâtiments et des infrastructures, les gardiens, les mesureurs... Ce sont aussi les fraudeurs et les voleurs, auxquels on saisit leurs bêtes, qui défraient parfois la chronique.

Si de nombreux actes concernent le transport du sel, soit des étangs au port d'embarquement, soit de ce port vers la destination finale, rares sont ceux qui évoquent directement le ramassage du sel sur les étangs. Il faut cette sommation de 1571 où François Extrassère, mécontent de ce que Jean de Gavarry n'a pas fait récolter assez de sel, le menace de poursuites, pour comprendre la manière dont la chose était ordonnée⁷. Le surintendant des salins avait sous-traité à un entrepreneur la tâche de faire la récolte des étangs de Fos, mais celui-ci n'a pas recruté de main d'œuvre suffisante, pour n'avoir pas offert de salaire convenable : « *au lieu de bailher à travailler à tous ceux qui ce presentoient à travailler ausditz sallins, vous en avés renvoyé sur le commencement de la dite lève, et y avoyr contynué longtemptz pour ny avoyr volleu bailher œuvre et les payer raisonnablement, et encores à celle fin*

5 AD Bouches-du-Rhône, 3 E 175.

6 AD Bouches-du-Rhône, 409 E 18.

7 AD Bouches-du-Rhône, 409 E 41.

que n'eussent occasion de y retourner ausditz estangtz, vous les auryes enjuriés, appelant tant les femmes que filles putains, pagliardes, et les hommes couquins, en sorte que ceux que ont entendu votre malice appelant d'aboundance les enfans rasse de chiens, ont gardé ses filles et enfans d'y aller plus travailler ».

Mais la morale n'est pas tout à fait celle que l'on pourrait attendre : le 15 septembre 1572, Jean de Gavarry obtient du Parlement de Provence paiement de la somme due pour l'enlèvement fait l'année précédente des sels « congelés » des deux étangs de Fos. Cinq jours plus tard, la chambre doit statuer sur le « *bris des prisons de la conciergerie vieille au palais de la cité d'Aix* » fait par... François Extrassère. Il avait été emprisonné pour n'avoir pas présenté ses comptes des années 1569-1571⁸.

Extrassère obtient cependant un sursis en 1573, et la levée temporaire des séquestres mis sur les sels récoltés durant sa charge, en attendant que le conseil du roi statue sur son cas. Il semble qu'il en ait profité pour se mettre à l'abri, en nommant sa femme, Clémence Dedonine, comme procuratrice. C'est en tout cas elle qui va, pendant six ans, ferrailler avec les divers procureurs qui réclament des comptes, tout en continuant à faire exploiter les trois salins, bien que le sel produit soit théoriquement mis sous séquestre. D'ailleurs, en 1578, plusieurs transporteurs qui avaient un passeport d'Extrassère pour exporter du sel hors du royaume sont arrêtés par le procureur des fermiers généraux des greniers à sel⁹.

3. Epilogue

En 1579, Jean-Frédéric Rechiver, Suisse natif de Bâle, obtient par adjudication aux enchères les salins domaniaux de Lavalduc, Engrenier et Istres. Le jour même où il vient en prendre possession, a lieu une équipée rocambolesque. Clémence Dedonine et ses commis, armés d'arquebuse pour intimider le gardien du magasin de la Baumasse, font charger 50 oules de sel sur une barque de Marseille. Averti, le responsable des séquestres fait armer une tartane de l'Île de Martigues et part à la poursuite de la barque, qu'il rattrape et immobilise aux Laurons¹⁰.

Clémence Dedonine refuse par ailleurs de donner les clés du magasin de la Baumasse. Il faut donc aller chercher un serrurier pour en ouvrir la porte. Le bâtiment s'est dégradé : certes les piliers sont bons, mais le couvert est rompu en plusieurs endroits, et on voit le jour à travers les

murailles exposées au vent marin. Les experts estiment qu'il faut remettre 6000 tuiles, et que le devis total se montera à plus de 700 florins.

L'heure est pourtant aux grands projets : on envisage d'adjoindre un logement pour les charretiers et un pour les fermiers, une étable pour les chevaux, ce qui assurerait une meilleure garde et un charroi plus important et moins cher, car les charretiers retournent à Istres après leur dernier voyage.

La prise de possession de Rechiver se poursuit avec l'inspection de la Lèque, où l'ancien magasin, long de 16 cannes, est rompu et découvert. Extrassère a cependant fait bâtir à côté une étable et un bâtiment, mais il ne semble pas qu'il ait réellement utilisé le port de la Lèque pour ses transports : nos sources en tout cas ne l'évoquent pas.

Quant à la Baumasse, pour compléter son aménagement, on envisage d'y faire un éperon afin de permettre un chargement plus facile des barques. Cette mini-jetée devra offrir deux côtés d'abordage de 4 cannes de large chacun, et sera faite en gros quartiers de pierre de taille de 6 pans de long, 3 de large et 1 d'épaisseur. Il faudra aussi casser la roche pour faire les fondations, ce qui ne sera pas une mince affaire car, quelques mois plus tard, Claude Bellon de Martigues, demandera à être déchargé de sa « *promesse d'enlever certain roc au cargadou du sel de la Baumasse* »¹¹.

Il ne semble pas, en l'état de nos recherches, que les améliorations envisagées aient été réellement apportées ultérieurement. En effet, sous l'effet de l'introduction des eaux de la Durance par le canal de Craponne, l'étang de l'Olivier va s'adoucir et la production de sel cesser, dès la fin des années 1570. Par ailleurs, le sel de Lavalduc et d'Engrenier est de piètre qualité et malgré tout coûteux à produire, pour des débouchés lointains. Aussi, en 1651, les fermiers généraux, chargés de recouvrer la gabelle pour le compte du roi, obtiendront deux arrêts du conseil ordonnant la submersion des deux étangs par le canal de Craponne, afin d'éviter la formation naturelle de sel, et d'attirer ainsi les contrebandiers. En dépit d'onéreux et vains efforts, le faux saunage sera pourtant une pratique courante sur les rives de ces deux étangs¹². En revanche, les magasins de la Lèque et de la Baumasse, ayant perdu tout intérêt, ne seront plus utilisés au XVII^e siècle. Leur localisation exacte sur le terrain reste à mener.

8 AD Bouches-du-Rhône, B 2680.

9 AD Bouches-du-Rhône, 409 E 58.

10 AD Bouches-du-Rhône, B 1304.

11 AD Bouches-du-Rhône, B 2993.

12 Giroussens (Ch.), Les faux-sauniers de Lavalduc : projets pour un étang à la fin de l'Ancien Régime, dans *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 14, 1992, p. 48-62.